



Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN Président CARBON SAS 4 rue de la République 69001 LYON

Marseille, le 10 octobre 2023

Objet : Contribution du CESER Provence-Alpes-Côte-d'Azur à la concertation préalable au projet de giga-usine de panneaux solaires à Fos-sur-Mer

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 24 août 2023, vous avez porté à notre connaissance votre souhait de saisir la Commission Nationale du Débat Public afin d'organiser une consultation préalable à la construction d'une giga-usine de production de panneaux solaires à Fos-sur-Mer.

Le CESER Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 2ème Assemblée régionale qui représente la société civile organisée, a souhaité participer à cette concertation par une contribution écrite, en mobilisant la Commission Développement Soutenable, Environnement, Energie et Climat, présidée par Jean-Yves Petit.

Le développement d'un tel projet représente une opportunité pour notre région. Sa réalisation et son déploiement auront des impacts pour le territoire concerné tels que la mobilité des salariés, la formation professionnelle et le développement de l'offre de logement. Il s'agit également de préserver un territoire déjà impacté par les nombreuses activités industrielles implantées depuis le siècle dernier et d'imaginer aujourd'hui un développement industriel à l'impact limité en matière de préservation de l'environnement.

Vous trouverez ci-joint la contribution du CESER Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui sera déposée sur le site dédié à cette concertation. Le CESER Provence-Alpes-Côte-d'Azur demeure à votre écoute pour tout échange et tout complément d'information sur notre contribution (contact : Jean-Laurent MEFRET – Chargé de mission auprès du Secrétaire Général – <u>ilmefret@maregionsud.fr</u>).

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression ma considération distinguée.

Marc Pouzet Président



Projet CARBON Contribution à la concertation préalable

10 octobre 2023

Contexte

Le projet porté par l'entreprise Carbon s'inscrit dans la préservation d'un territoire déjà impacté par les nombreuses activités industrielles implantées depuis le siècle dernier. Il propose d'imaginer un développement industriel à impact limité sur l'environnement.

Dans son avis intitulé « Quelle stratégie régionale en matière d'énergie renouvelable et décarbonée » porté par la commission Développement soutenable, Environnement, Energie et Climat, le CESER a auditionné l'entreprise Carbon sur l'implantation de son usine.

Dans ce cadre, conscient de la nécessité de construire une feuille de route émanant du cœur des territoires, le CESER représentant de la société civile organisée souhaite contribuer au débat public en apportant sa vision régionale en termes de développement économique et de créations d'emplois en identifiant trois enjeux majeurs.

Enjeux identifiés dans cette concertation

Mobilité des salariés

La mobilité des salariés qui est d'importance du fait des 3000 personnes qui participeront à l'activité de l'entreprise au total et des 700 personnes qui seront en permanence sur le site. Le projet d'un Service Express Métropolitain multimodal devrait être l'occasion d'apporter des solutions rapides et planifiées. Il devrait en être de même avec le CPER relatif aux infrastructures de transports. Cette zone ouest du département nécessite un désenclavement pour la remettre en lien avec le bassin métropolitain. En supplément de la voie rapide Fos/Salon en projet, il est indispensable de prévoir un transport collectif facilitant l'irrigation du bassin d'emplois. Il convient de ne pas se priver à explorer de nouveaux moyens innovants en matière de déplacements et de préservation de l'environnement.

Formation professionnelle

La formation professionnelle, avec l'objectif de favoriser l'émergence de formations professionnelles adaptées aux compétences et aux besoins de cette entreprise et permettre ainsi de créer des opportunités d'emplois aux habitants de notre territoire régional en prévoyant l'accueil des habitants les plus éloignés territorialement (transport, logement).

Offre de logements

Le développement de l'offre de logements est fondamental, car il est nécessaire d'anticiper ces demandes (en plus des 1500 logements nécessaires à la suite de l'agrandissement de la base aérienne d'Istres) qui seront primordiales pour limiter les déplacements et réinventer un habitat harmonieux.

